

Précis de droit Stämpfli

Audrey Leuba, Philippe Meier,
Marie-Laure Papaux van Delden

Droit du divorce

Conditions – effets – procédure

avec la collaboration de Patrick Stoudmann



Stämpfli Editions

L'ouvrage couvre l'ensemble du droit du divorce tel qu'il est réglé dans le Code civil (art. 111 à 134, effets de la filiation) et dans les autres législations qui lui sont applicables (CPC, LFLP, LPP, OPP2 ou encore LP). Sont abordés les conditions du divorce, les effets de nature personnelle ou patrimoniale, le sort de la prévoyance professionnelle en cas de divorce, l'entretien du conjoint et de l'enfant durant la procédure et après le divorce, y compris la modification et l'exécution des contributions d'entretien, ainsi que le sort des enfants pendant la procédure et après le divorce. L'ouvrage traite également des mesures provisionnelles et de la procédure de divorce.

Les auteur-e-s ont tenu compte des nombreux développements législatifs intervenus ces dernières années qui ont déployé des effets importants sur le divorce (révision du droit de l'autorité parentale et de celui de l'entretien de l'enfant – avec les modifications procédurales apportées en parallèle –, réforme du partage de la prévoyance professionnelle en cas de divorce, Ordonnance sur l'aide au recouvrement) et se réfèrent très largement aux dernières décisions du Tribunal fédéral, y compris celles rendues en matière d'octroi, respectivement de calcul des contributions d'entretien ; lorsque la jurisprudence fédérale se fait plus rare, ils ont fait appel aux arrêts rendus par les tribunaux des cantons. Les auteur-e-s s'appuient, enfin, sur l'ensemble des articles, commentaires et monographies parus dans le domaine.

Cet ouvrage, qui vient combler une lacune dans la doctrine juridique francophone, s'adresse en priorité aux juristes actifs en droit de la famille, en particulier aux avocat-e-s et aux magistrat-e-s, mais constitue également une ressource très utile pour les étudiant-e-s.

Audrey Leuba

Professeure ordinaire, Université de Genève

Philippe Meier

Professeur ordinaire, Université de Lausanne

Marie-Laure Papaux van Delden

Professeure ordinaire, Université de Genève

Droit du divorce

Conditions – effets – procédure

avec la collaboration de Patrick Stoudmann,
Juge au Tribunal cantonal vaudois



Stämpfli Editions

Ce livre est protégé par le droit d'auteur. Toute forme de distribution à des tiers (à titre onéreux ou gratuit) est interdite. Le fichier contient un filigrane caché dans lequel les données de téléchargement sont stockées.

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek
La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Tous droits réservés, en particulier le droit de reproduction, de diffusion et de traduction. Sans autorisation écrite de l'éditeur, l'œuvre ou des parties de celle-ci ne peuvent pas être reproduites, sous quelque forme que ce soit (photocopies, par exemple), ni être stockées, transformées, reproduites ou diffusées électroniquement, excepté dans les cas prévus par la loi.

© Stämpfli Editions SA Berne · 2021
www.staempfliverlag.com

E-Book ISBN 978-3-7272-2786-8

Dans notre librairie en ligne www.staempflishop.com,
la version suivante est également disponible :

Print ISBN 978-3-7272-2785-1



Avant-propos

La révision totale du droit du divorce est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000. La pratique judiciaire avait certes déjà sensiblement modifié les règles du Code civil de 1907 (notamment s'agissant des causes du divorce), mais la nouvelle loi (elle-même déjà révisée en 2004 et 2010) a apporté de profonds changements au droit en place : introduction du divorce par consentement mutuel, dépénalisation tant pour les causes (conditions) du divorce que pour les prétentions d'entretien, partage des avoirs de prévoyance professionnelle, possibilité de se voir attribuer des droits sur le logement de la famille au-delà du mariage, faculté de convenir d'une autorité parentale conjointe après divorce pour asseoir le maintien du couple parental, amélioration notable de la position procédurale de l'enfant (devenu un véritable sujet de la procédure de divorce de ses parents).

L'entrée en vigueur du Code de procédure civile au 1^{er} janvier 2011 a entraîné un transfert des dispositions procédurales du Code civil dans la nouvelle loi, mais a aussi et surtout conduit à une harmonisation et à un développement des règles sur le procès en divorce, concernant les conjoints bien sûr, mais aussi les enfants.

Les révisions matérielles du Code civil qui ont suivi ne sont pas demeurées en reste : la modification du droit de l'autorité parentale, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014, a amené une généralisation de l'autorité parentale conjointe et un déplacement du contentieux sur la question de la garde (alternée, principale ou exclusive). La révision du droit de l'entretien, au 1^{er} janvier 2017, a conduit à revoir la jurisprudence relative aux conséquences de la prise en charge d'enfants sur l'entretien post-divorce, mais également à modifier toute une série de dispositions procédurales (par exemple sur le contenu des jugements et conventions portant sur l'entretien de l'enfant ou sur les compétences du curateur procédural de l'enfant). Quant à la révision du droit de la prévoyance professionnelle, également entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017, elle a apporté plusieurs modifications techniques au partage des prétentions acquises pendant le mariage, mais a aussi permis le partage de la prévoyance lorsque que le conjoint débiteur reçoit déjà une rente d'invalidité ou de retraite et a rompu avec le principe voulant que les prestations acquises durant la procédure de divorce continuent à être partagées.

La complexité, la diversité et l'ampleur des questions relevant du droit du divorce, qui constitue une part majeure de l'activité judiciaire quotidienne, expliquent probablement le nombre peu élevé (par rapport à d'autres domaines du droit) d'ouvrages de référence qui lui sont consacrés, tout particulièrement en français. Notre objectif était de combler cette lacune. Ces mêmes caractéristiques expliquent le volume pris par cet ouvrage, alors même que nous avons dû souvent nous limiter à présenter les solutions jurisprudentielles (essentiellement fédérales) en cours, sans pouvoir leur adjoindre tous les développements critiques qu'elles méritaient. Ce précis traite ainsi des conditions et des effets du divorce (personnels et financiers, sur les conjoints et sur les enfants), tout comme des règles de procédure, avec un accent mis sur les mesures provisionnelles demandées pendant la séparation. La dissolution judiciaire du partenariat enregistré (probablement appelé à disparaître du paysage juridique une fois le « mariage pour tous » adopté) n'est pas abordée autrement que sous forme de notes, mais la plupart des développements, tant matériels que procéduraux, lui sont applicables.

La mission première de ce précis est de servir d'outil de travail et de référence pour les tribunaux et les avocat·e·s, mais aussi pour les juristes en général, diplômé·e·s ou en devenir, et les membres d'autres professions (notamment du travail social ou du conseil financier/fiduciaire/fiscal) qui interviennent dans le cadre des procédures de divorce ou en amont de celles-ci.

Les références jurisprudentielles et doctrinales sont en principe arrêtées au 31 mars 2021. Les dernières jurisprudences rendues par le Tribunal fédéral sur la question de la méthode de calcul des contributions d'entretien et sur l'influence de l'âge en matière d'entretien ont ainsi été prises en considération.

Nous avons eu le privilège de pouvoir compter sur la précieuse collaboration de Patrick STAUDMANN, juge au Tribunal cantonal vaudois et chargé de cours à l'Université de Lausanne, qui a accepté que nous lui déléguions la rédaction de la partie consacrée à l'entretien de l'enfant, dont il a assumé seul la responsabilité. Nous l'en remercions très chaleureusement.

Notre profonde reconnaissance va également :

- à Mmes Léna ROBIN et Elodie SPAHNI, anciennes assistantes à l'Université de Genève, qui ont assuré le suivi scientifique du projet, à Mme Manuela SAENZ DEVIA, ancienne assistante à l'Université de Genève, puis collaboratrice scientifique, qui a fourni un soutien substantiel au fil des années et lors de la finalisation de l'ouvrage, à M. Patrick LOMBARDI, assistant à l'Université de Lausanne, qui s'est occupé de l'index alphabétique et de l'index des lois, et à Mme Simone CARTIER, lectrice, à Coppet, qui s'est chargée de la relecture attentive du texte et de sa correction à la forme.

Dans le cadre de la rédaction ou vérification de certaines parties du texte et de l'appareil de notes, nous avons également pu bénéficier du soutien de nombreuses personnes et souhaitons remercier vivement de leur aide précieuse en particulier :

- tout d'abord, Mmes et MM. Marion BAQUÉ, Anthony PÉCLARD, David RYCHEN, Manuela SAENZ DEVIA, Elodie SPAHNI, Carolina TONDEUR et Julie UDRY, assistant·e·s ou ancien·ne·s assistant·e·s à l'Université de Genève, ainsi que Mme Clémence GAY et M. Patrick LOMBARDI, assistant·e·s à l'Université de Lausanne, qui ont fourni une contribution significative à l'élaboration de certaines parties du texte,
- ensuite, Mmes et MM. Aline BURGNER, Mélanie DAMANI, Léa DESCOMBES, Cora FISCHER, Dylan FROSSARD, Sara GIRARDIN, Ralph RIVOAL, Léna ROBIN, Anna SALA, Yasmina SAÏDI, Saïfon SUTER, Melissa TROISI, Merigona UKA, Jasmin WUETHRICH, toutes et tous actuel·le·s ou ancien·ne·s assistant·e·s ou auxiliaires de recherche à l'Université de Genève, ainsi que plusieurs étudiant.e.s de maîtrise et stagiaires à l'Université de Genève, pour leurs travaux de recherche, compléments, vérification et relecture du texte et des notes de bas de page.

Nous tenons à adresser nos chaleureux remerciements à Mme Aude PEYROT, avocate, chargée de cours à l'Université de Genève, pour sa précieuse relecture de la partie consacrée aux règles de procédure spécifiques à l'enfant et ses commentaires avisés et constructifs, ainsi qu'à Mme Francine OBERSON, à La Tour-de-Peilz et à M. Yves-Marie HOSTETTLER, avocat, Responsable du Service gestion des institutions de prévoyance autonomes, Retraites populaires à Lausanne, pour leur relecture attentive de la partie consacrée à la prévoyance professionnelle ainsi que leurs remarques pertinentes.

Nous sommes également très reconnaissants à Mmes Francine PINGET et Patricia MARTIN pour leurs travaux fort utiles de secrétariat et de relecture.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le Fonds Louis SCHNEITER de l'Université de Genève pour la généreuse contribution, qui nous a permis de financer les travaux de relecture professionnelle.

Nous manifestons, enfin, notre gratitude à la maison d'édition STÄMPFLI pour sa collaboration, et tout spécialement à Mmes Isabelle CLERC, puis Fanny WEISS, responsables de projets juridiques, pour leur patience, leurs encouragements et leur soutien tout au long des années de préparation de cet ouvrage ; notre gratitude va également à la Professeure Audrey LEUBA, pour la conduite générale du projet ainsi que les liens avec la maison d'édition.

Les commentaires et propositions d'amélioration sont les bienvenus à nos adresses électroniques respectives :

audrey.leuba@unige.ch,

philippe.meier@unil.ch,

marie-laure.papauxvandelden@unige.ch.

Genève et Lausanne, avril 2021

Audrey Leuba

Dre en droit, avocate,

Professeure ordinaire à l'Université de Genève

Philippe Meier

Dr en droit, avocat,

Professeur ordinaire à l'Université de Lausanne

Marie-Laure Papaux van Delden

Dre en droit, avocate,

Professeure ordinaire à l'Université de Genève

Table des matières

Avant-propos	V
Table des matières.....	IX
Liste des abréviations	XXXV
Bibliographie générale.....	XLV

Première partie :

Les conditions du divorce	1
--	----------

Chapitre premier :

<i>Généralités.....</i>	<i>1</i>
-------------------------	----------

Chapitre deuxième :

<i>La requête commune avec accord complet</i>	<i>5</i>
---	----------

§ 1	L'accord des époux	5
	I. L'accord sur le principe du divorce.....	5
	II. L'accord sur les effets	6
	A. Les effets patrimoniaux.....	6
	B. Les effets personnels.....	6
	C. Les effets sur les enfants	6
§ 2	La requête commune et la forme de l'accord.....	7
§ 3	L'audition des époux.....	9
	I. L'audition obligatoire et la dispense exceptionnelle	9
	II. Les modalités de l'audition	11
	III. L'objet de l'audition.....	13
§ 4	La ratification de la convention et le prononcé du jugement	16

Chapitre troisième :

<i>La requête commune avec accord partiel</i>	<i>16</i>
---	-----------

§ 1	La notion d'accord partiel	16
§ 2	Les particularités de la procédure	17
	I. L'accord sur le principe.....	17
	II. L'accord partiel sur les effets	18
	III. L'audition.....	18
	IV. Les effets litigieux.....	18
	V. Le jugement.....	20

	<i>Chapitre quatrième :</i>	
	<i>La demande unilatérale avec durée minimale de séparation.....</i>	21
§ 1	Généralités	21
§ 2	Notion et durée de la séparation.....	23
	I. La notion de la séparation	23
	A. Suspension de la vie commune avec logements séparés	25
	B. Suspension de la vie commune sans logements séparés.....	27
	II. La durée de la séparation.....	28
	III. Le point de départ du délai.....	30
	IV. Suspension ou interruption du délai ?	33
	V. La preuve	35
§ 3	Rapport entre l’art. 114 CC et les autres causes de divorce	36
	I. Art. 114 et 115 CC	36
	II. Art. 114, 111 et 112 CC	37
	<i>Chapitre cinquième :</i>	
	<i>La demande unilatérale avec motifs sérieux.....</i>	37
§ 1	Généralités	37
§ 2	Conditions d’application de l’art. 115 CC	39
	I. L’existence de motifs sérieux.....	40
	II. Des motifs sérieux non imputables à l’époux demandeur.....	41
	III. Des motifs qui rendent la continuation du mariage insupportable	42
	IV. Casuistique.....	45
	V. Preuve	51
§ 3	Rapport entre l’art. 115 CC et les autres causes de divorce	52
	I. Art. 115 et 114 CC	52
	II. Art. 115 et art. 111 ou art. 112 CC.....	53
	<i>Chapitre sixième :</i>	
	<i>Le remplacement d’une requête commune par une demande unilatérale.....</i>	54
§ 1	Généralités	54
§ 2	Les conditions du changement.....	55
§ 3	Les modalités du changement et la fixation du délai	55
	<i>Chapitre septième :</i>	
	<i>La demande unilatérale avec consentement au divorce ou demande reconventionnelle en divorce</i>	59
§ 1	Généralités	59
§ 2	Historique de la norme.....	59
§ 3	Conditions d’application.....	60
	I. La condition positive : le consentement au divorce	60
	II. La condition négative : les causes des art. 114 et 115 CC ne sont pas avérées.....	62

§ 4	Les effets du changement de procédure	62
§ 5	Récapitulatif des cas d'application.....	63

Deuxième partie :

Les effets de nature personnelle du divorce

<i>Chapitre premier :</i>		
<i>Les effets de nature personnelle pour les conjoints.....</i>		
§ 1	Les effets sur le nom.....	65
	I. Généralités et historique.....	65
	II. L'effet du divorce sur le nom des époux.....	67
§ 2	Les effets sur le droit de cité et la nationalité.....	71
§ 3	Les effets sur le domicile civil.....	73

Chapitre deuxième :

<i>Les effets de nature personnelle pour les enfants des conjoints.....</i>		
§ 1	Les effets sur le nom des enfants	76
	I. Les réformes de 2013 et 2014	76
	II. L'effet du divorce sur le nom de l'enfant.....	78
§ 2	Les effets sur le droit de cité et la nationalité.....	79
§ 3	Les effets sur le domicile	80
	I. Le rattachement principal.....	81
	II. Le rattachement subsidiaire primaire	83
	III. Le rattachement subsidiaire secondaire.....	83
	IV. Le rattachement à l'autorité de protection.....	85

Troisième partie :

Les effets du divorce sur le régime matrimonial et la succession.....

<i>Chapitre premier :</i>		
<i>Les effets du divorce sur le régime matrimonial.....</i>		
§ 1	Le renvoi aux dispositions sur le régime matrimonial	87
§ 2	Procédure séparée ?.....	90
<i>Chapitre deuxième :</i>		
<i>Les effets du divorce sur la succession.....</i>		
§ 1	Les droits successoraux légaux	91
	I. L'effet du jugement de divorce	91
	II. La situation pendant la procédure de divorce.....	92
§ 2	Les dispositions à cause de mort.....	93
	I. Les dispositions à cause de mort prises avant la litispendance.....	93
	II. Les dispositions à cause de mort prises après la litispendance.....	95

§ 3	Les réformes entreprises	96
	I. Les critiques du droit en vigueur	96
	II. La modification du Code civil.....	97
Quatrième partie :		
Les effets du divorce sur le logement		
	<i>Chapitre premier :</i>	
	<i>Généralités.....</i>	102
	 <i>Chapitre deuxième :</i>	
	<i>Le logement de la famille pris à bail.....</i>	106
§ 1	Les conditions de l’attribution	106
	I. La condition positive.....	106
	II. La condition négative	108
§ 2	Les effets de l’attribution du logement sur le contrat de bail	110
§ 3	La réglementation des rapports entre ex-conjoints en cas de transfert du bail	114
	 <i>Chapitre troisième :</i>	
	<i>Le logement de la famille appartient à un époux.....</i>	115
§ 1	La notion de logement appartenant à l’époux	115
§ 2	Les conditions d’attribution du droit d’habitation.....	117
§ 3	Nature et forme du droit attribué.....	118
§ 4	Durée du droit d’habitation	119
	I. Durée initiale.....	119
	II. Faits nouveaux	120
§ 5	L’indemnité due	122
Cinquième partie :		
Le sort de la prévoyance professionnelle en cas de divorce.....		
	 <i>Titre premier :</i>	
	<i>Généralités.....</i>	125
	 <i>Chapitre premier :</i>	
	<i>Les prétentions de prévoyance professionnelle envers une institution de prévoyance</i>	127
§ 1	Notion	127
§ 2	Le cas particulier de la liquidation partielle ou totale de l’institution de prévoyance	131

	<i>Chapitre deuxième :</i>	
	<i>La nature juridique du partage</i>	133
	<i>Chapitre troisième :</i>	
	<i>La dimension temporelle du partage</i>	134
	Titre deuxième :	
	Le partage des prétentions de prévoyance	138
	<i>Chapitre premier :</i>	
	<i>Le partage proprement dit</i>	138
§ 1	Le partage de la prestation de sortie réelle (art. 123 CC).....	138
	I. Introduction.....	138
	II. Principe	139
	III. Le montant à partager.....	140
§ 2	Le partage en cas de perception d'une rente (art. 124 et 124a CC).....	147
	I. Introduction.....	147
	II. Le partage en cas de perception d'une rente avant l'âge réglementaire de la retraite (art. 124 CC).....	148
	III. Le partage en cas de perception d'une rente de vieillesse ou d'une rente d'invalidité après l'âge réglementaire de la retraite (art. 124a CC).....	154
	A. Principes.....	154
	1. Première étape : la détermination de la part de rente accumulée durant le mariage.....	157
	2. Deuxième étape : la mesure du partage	160
	B. Le cas particulier de la surindemnisation	163
	C. Le cas particulier de la décision d'invalidité rendue avec effet rétroactif	164
	<i>Chapitre deuxième :</i>	
	<i>Le partage par équivalent</i>	166
§ 1	Introduction.....	166
§ 2	L'exécution ne peut raisonnablement être exigée (art. 124d CC).....	166
§ 3	L'exécution est impossible.....	170
	I. L'exécution au moyen de la prévoyance professionnelle s'avère impossible (art. 124e al. 1 CC)	171
	A. Généralités	171
	B. La nature de l'indemnité équitable.....	171
	C. Les cas d'exécution impossible au sens de l'art. 124e al. 1 CC	172
	1. Le versement en espèces ou en capital.....	172
	2. Le régime de retraite	174

3.	Les avoirs situés à l'étranger.....	174
4.	Le versement anticipé EPL	178
5.	L'absence de droit à une prestation de sortie hypothétique resp. la rente réduite pour cause de surindemnisation	179
D.	La forme de l'indemnité équitable	180
E.	La fixation du montant de l'indemnité équitable	181
1.	Première étape :	
	Le montant à partager	181
a.	Le versement en espèces (art. 5 LFLP) et le versement en capital	181
b.	Les prétentions envers un régime de retraite.....	183
c.	Les avoirs situés à l'étranger.....	183
d.	Le versement anticipé EPL et la réalisation d'un cas de prévoyance	184
2.	Deuxième étape :	
	La fixation en équité de l'indemnité	185
II.	La modification du jugement en cas de partage subséquent des avoirs à l'étranger (art. 124e al. 2 CC).....	186
 <i>Chapitre troisième :</i>		
	<i>Les exceptions (art. 124b CC).....</i>	<i>187</i>
§ 1	Généralités	187
§ 2	Les exceptions conventionnelles.....	188
I.	Principe	188
II.	Le contrôle du juge.....	190
A.	Le contrôle de l'art. 280 al. 1 CPC.....	191
B.	Le contrôle du caractère « adéquat » de la prévoyance vieillesse et invalidité.....	192
C.	Le contrôle du caractère « pas manifestement inéquitable » de la convention	194
§ 3	Les exceptions découlant de la décision du juge.....	195
I.	Le refus du partage (art. 124b al. 2 CC).....	195
A.	Généralités	195
B.	Les justes motifs	197
C.	L'étendue du refus	204
II.	L'octroi de plus de la moitié de la prestation de sortie (art. 124b al. 3 CC).....	205
A.	Généralités	205
B.	Les conditions de l'art. 124b al. 3 CC.....	207
C.	La détermination de la part supplémentaire due au conjoint créancier	210
D.	Le cas particulier des lacunes prenant naissance durant la procédure de divorce.....	211

	Titre troisième :	
	L'exécution du partage	213
	<i>Chapitre premier :</i>	
	<i>Le partage proprement dit</i>	213
§ 1	La phase préalable.....	213
	I. Le partage de deux prestations de sortie.....	213
	II. Le partage de deux rentes.....	214
	III. Le partage d'une prestation de sortie et d'une rente.....	215
§ 2	Les modalités d'exécution en particulier	218
	<i>Chapitre deuxième :</i>	
	<i>Le partage par équivalent</i>	222
	Titre quatrième :	
	Les effets du partage	226
	<i>Chapitre premier :</i>	
	<i>Les effets pour le conjoint débiteur</i>	226
§ 1	Le partage selon l'art. 123 CC	226
§ 2	Le partage selon l'art. 124 CC	229
§ 3	Le partage selon l'art. 124a CC.....	231
	<i>Chapitre deuxième :</i>	
	<i>Les effets pour le conjoint créancier</i>	232
	<i>Chapitre troisième :</i>	
	<i>Les effets pour certains tiers</i>	234
§ 1	Les prestations pour survivants.....	234
§ 2	Les rentes complémentaires pour enfants	235
	Titre cinquième :	
	Les aspects procéduraux	236
	<i>Chapitre premier :</i>	
	<i>Les compétences respectives du juge du divorce et du juge des assurances sociales</i>	236
§ 1	La compétence du juge du divorce (art. 280 et 281 al. 1 et 2 CPC).....	237
	I. Lorsque les époux ont conclu une convention.....	237
	II. A défaut de convention	240
	III. Les maximes de procédure.....	240
§ 2	La compétence du juge des assurances sociales (art. 281 al. 3 CPC).....	240

	<i>Chapitre deuxième :</i>	
	<i>L'obligation d'annonce, ainsi que les droits et devoirs d'information</i>	242
	Titre sixième :	
	Les aspects de droit transitoire	244
	<i>Chapitre premier :</i>	
	<i>Le droit applicable (art. 7d Tfinal CC)</i>	244
	<i>Chapitre deuxième :</i>	
	<i>La conversion de l'indemnité équitable (art. 7e al. 1 Tfinal CC)</i>	246
	Sixième partie :	
	L'entretien post-divorce	249
	Titre premier :	
	L'entretien du conjoint	249
	<i>Chapitre premier :</i>	
	<i>Le droit à l'entretien</i>	249
§ 1	Introduction.....	249
§ 2	Les principes directeurs	250
§ 3	Le raisonnement en trois étapes	253
	I. Quel est l'entretien convenable ?	253
	A. L'entretien convenable au sens étroit.....	254
	B. L'entretien de prévoyance.....	256
	II. Peut-on raisonnablement attendre du conjoint qu'il pourvoie seul à son entretien convenable ?	260
	III. Quelle est l'étendue de la contribution d'entretien ?.....	261
§ 4	Les critères (art. 125 al. 2 CC).....	263
	I. La répartition des tâches pendant le mariage (ch. 1)	264
	II. La durée du mariage (ch. 2)	267
	III. Le niveau de vie des époux pendant le mariage (ch. 3).....	272
	IV. Age et état de santé des époux (ch. 4)	274
	V. Les revenus et la fortune des époux (ch. 5).....	279
	VI. L'ampleur et la durée de la prise en charge des enfants encore à assurer (ch. 6).....	289
	VII. Formation et perspectives de gain (ch. 7).....	293
	VIII. Expectatives de prévoyance (ch. 8).....	294
	IX. Autres circonstances.....	297
§ 5	Le refus total ou partiel d'une contribution d'entretien.....	298
	I. En général	298
	II. Les cas prévus par la loi.....	300
	A. Grave violation de l'obligation d'entretenir la famille (ch. 1)....	300
	B. Situation de nécessité délibérément provoquée (ch. 2)	302

	C. Commission d'une infraction pénale grave contre le débiteur ou l'un de ses proches (ch. 3).....	303
	D. Autre cas	305
	III. Les conséquences	305
	<i>Chapitre deuxième :</i>	
	<i>Les méthodes de calcul</i>	307
§ 1	Généralités	307
§ 2	Méthodes de calcul	310
	I. La méthode du minimum vital LP.....	310
	II. La méthode en deux étapes	314
	III. La méthode en une étape.....	318
	<i>Chapitre troisième :</i>	
	<i>Les modes de règlement et les modalités de l'obligation d'entretien (art. 126 CC)</i>	319
§ 1	Remarques introductives.....	319
§ 2	Le mode de règlement (al. 1 et 2)	320
	I. Généralités	320
	II. Versement sous la forme d'une rente (al. 1).....	321
	III. Versement sous la forme d'un capital (al. 2).....	324
§ 3	Les modalités de l'obligation d'entretien (al. 3)	330
	<i>Chapitre quatrième :</i>	
	<i>La modification de la contribution d'entretien du conjoint</i>	333
§ 1	La modification de la rente	333
	I. Remarques introductives.....	333
	II. Les modifications automatiques.....	334
	A. Les modifications résultant du jugement de divorce	335
	1. Généralités	335
	2. Les modifications résultant de la convention ratifiée par le juge	335
	3. Les modifications ordonnées par le juge.....	337
	a. L'indexation au coût de la vie (art. 128 CC).....	337
	b. Autres cas.....	341
	4. Les modifications résultant d'une convention post-divorce	341
	B. Les modifications résultant de la loi (art. 130 CC).....	342
	1. Généralités	342
	2. Le décès	344
	3. Le remariage	345
	III. La modification sur action en justice	348
	A. Généralités	348

B.	La modification aux conditions de l’art. 129 CC	350
1.	La diminution, suppression ou suspension de la rente (art. 129 al. 1 CC).....	350
a.	Les conditions	350
aa.	Changement dans la situation du débiteur ou du créancier	350
bb.	Caractère notable du changement.....	358
cc.	Caractère durable du changement.....	359
dd.	Caractère imprévisible du changement.....	360
b.	Diminution, suppression ou suspension ?	362
2.	L’indexation ultérieure au coût de la vie (art. 129 al. 2 CC)	363
3.	L’octroi d’une rente, respectivement son augmentation (art. 129 al. 3 CC)	365
a.	Généralités	365
b.	Les conditions	365
aa.	L’entretien convenable du créancier n’est pas couvert.....	365
bb.	Un constat dans le jugement.....	366
cc.	La situation économique du débiteur s’est améliorée.....	367
dd.	Un délai de cinq ans dès le divorce	369
c.	Les effets.....	370
C.	Le cas de la modification judiciaire conventionnellement envisagée par les parties.....	370
D.	L’exclusion d’une modification de la rente (art. 127 CC).....	371
§ 2	La modification du capital	373
§ 3	Droit transitoire.....	373
	Titre deuxième :	
	L’entretien de l’enfant	377
	<i>Chapitre premier :</i>	
	<i>L’obligation d’entretien</i>	377
§ 1	La notion et la source de l’obligation d’entretien.....	377
§ 2	Le débiteur de l’obligation d’entretien.....	378
§ 3	Le créancier de l’entretien.....	379
§ 4	La limite de l’obligation d’entretien : l’intangibilité du minimum vital du débiteur	380
	<i>Chapitre deuxième :</i>	
	<i>L’entretien de l’enfant mineur</i>	381
§ 1	L’entretien en nature	381

§ 2	Les coûts directs.....	382
I.	La prise en compte des besoins de l'enfant et des ressources des parents.....	382
	A. Les besoins à couvrir.....	382
	B. L'entretien convenable.....	383
	C. En cas de situation financière aisée.....	383
	D. En cas de situation financière modeste.....	384
	E. La capacité de gain du parent en charge d'un enfant mineur.....	387
	F. Les besoins de l'enfant résidant à l'étranger.....	390
	G. Les ressources du parent résidant à l'étranger.....	390
II.	La prise en compte des biens de l'enfant, des allocations pour enfant et des rentes des assurances sociales.....	391
	A. La situation économique de l'enfant.....	391
	B. Les allocations et les rentes pour enfant.....	392
III.	La manière d'estimer les coûts directs.....	393
	A. La méthode applicable.....	393
	1. L'uniformisation de la méthode.....	393
	2. Les méthodes – en principe – abandonnées.....	394
	3. La possibilité de procéder différemment.....	395
	B. L'égalité entre les enfants.....	396
	C. La mise en œuvre de la méthode en deux étapes.....	397
	1. L'intangibilité du minimum vital du débiteur.....	397
	2. La couverture du minimum vital du droit des poursuites des enfants.....	397
	a. Le montant de base.....	397
	b. La part aux frais de logement.....	397
	c. L'assurance-maladie.....	398
	d. Les frais de prise en charge par des tiers.....	398
	e. Les frais d'écolage et de déplacement.....	399
	3. La couverture des besoins de base des autres ayants droit.....	399
	4. La couverture du minimum vital du droit de la famille des enfants.....	399
	a. Les impôts.....	400
	b. Les assurances complémentaires.....	400
	c. Les frais de logement.....	400
	5. L'élargissement des besoins des autres membres de la famille.....	400
	6. L'entretien de l'enfant majeur.....	401
	7. La répartition de l'excédent.....	401
IV.	La répartition des coûts directs.....	403
	A. Les principes.....	403
	B. Le rôle de la garde dans la répartition des coûts directs.....	404
	1. La garde assumée par un seul parent.....	404
	2. La garde alternée.....	406
	a. La prise en charge à parts égales.....	406

	b. La prise en charge à parts inégales.....	408
	c. L'enfant placé chez un tiers	409
§ 3	La contribution de prise en charge	410
	I. Le but et la nature de la contribution de prise en charge	410
	II. L'étendue de la contribution de prise en charge.....	411
	A. La méthode.....	411
	B. La manière de déterminer les « frais de subsistance » du parent gardien.....	413
	III. Le droit à une contribution de prise en charge	415
	A. En général	415
	B. En cas de garde alternée.....	417
	IV. La durée de la contribution de prise en charge	417
	A. Une contribution dégressive.....	417
	B. Une réduction en fonction des étapes de scolarité de l'enfant le plus jeune	418
	V. L'attribution de la contribution de prise en charge.....	419
	A. Une répartition en faveur de chacun des enfants.....	419
	B. L'attribution au plus jeune enfant commun.....	420
	C. L'attribution en cas d'enfants nés d'unions différentes.....	422
	1. La pluralité de créanciers	422
	2. La pluralité de débiteurs pour couvrir les frais de subsistance d'un parent	423
	3. La pluralité de débiteurs et l'insolvabilité de l'un d'entre eux	424
§ 4	L'ordre de priorité entre les coûts directs et la contribution de prise en charge.....	425
	I. Le principe : la priorité des coûts directs.....	425
	II. Une réserve : les coûts de prise en charge par des tiers	425
§ 5	La détermination de l'entretien convenable et la fixation de la contribution d'entretien	427
	I. La détermination de l'entretien convenable	427
	II. La fixation de la contribution d'entretien.....	428
§ 6	La durée de l'entretien fixé dans un jugement de divorce.....	428
	<i>Chapitre troisième :</i>	
	<i>L'entretien de l'enfant majeur</i>	430
§ 1	Les conditions de l'entretien	430
	I. L'absence de formation appropriée.....	430
	A. La formation appropriée.....	430
	B. Une formation initiale	431
	C. Une deuxième formation ou une formation complémentaire	432
	II. Les circonstances permettent d'exiger l'entretien des parents	433
	A. La situation financière des parents	433

	B. L'impossibilité pour l'enfant de subvenir lui-même à son entretien	434
	C. Les relations personnelles	434
§ 2	L'objet et l'étendue de l'entretien	436
§ 3	La durée de l'entretien	437
§ 4	Le débiteur de l'entretien	438
§ 5	La fixation conventionnelle	439
§ 6	Les mesures provisionnelles	439
	<i>Chapitre quatrième :</i>	
	<i>L'ordre de priorité des contributions d'entretien</i>	<i>440</i>
§ 1	L'art. 276a CC	440
§ 2	L'étendue du privilège de l'entretien de l'enfant mineur	440
§ 3	Le « quasi-privilège » de l'enfant majeur	440
§ 4	L'ordre de priorité en situation de déficit.....	441
	I. L'enfant mineur et le conjoint.....	441
	II. L'enfant majeur et le conjoint.....	443
	III. L'enfant mineur et l'enfant majeur	444
	<i>Chapitre cinquième :</i>	
	<i>La modification des contributions d'entretien</i>	<i>445</i>
§ 1	La modification prévue par la convention ou le jugement	445
§ 2	L'action en modification.....	447
	I. La forme de la modification.....	447
	II. Les conditions de la modification	447
	A. Un fait nouveau.....	447
	1. En général.....	447
	2. Un changement dans la situation de l'enfant.....	449
	a. Un changement dans les besoins courants ou dans la situation de l'enfant	449
	b. Des besoins extraordinaires et imprévus.....	449
	3. Un changement dans les ressources des parents	450
	a. La détérioration de la situation financière du parent débiteur	450
	b. L'amélioration de la situation financière du parent débiteur	451
	c. L'amélioration « exceptionnelle » de la situation financière du parent débiteur.....	451
	d. La détérioration de la situation financière du parent gardien	453
	e. L'amélioration des ressources du parent gardien	453
	B. Une modification durable.....	454
	C. Un déséquilibre de la charge d'entretien entre les parents	455

III.	La conséquence de l'admission d'un fait nouveau	456
IV.	Le <i>dies a quo</i> de la modification	456
V.	L'exclusion de la modification.....	457
VI.	Les règles de procédure applicables	458
	A. Le type d'action	458
	B. La qualité pour agir et pour défendre	458
	1. La qualité pour agir.....	458
	2. La qualité pour défendre	459
 <i>Chapitre sixième :</i>		
	<i>Les modes de règlement et la prescription de l'obligation d'entretien</i>	<i>461</i>
§ 1	Le mode de règlement.....	461
	I. L'indemnité unique	461
	II. Les prestations pécuniaires périodiques	463
§ 2	La prescription	463
 <i>Titre troisième :</i>		
	<i>L'exécution de l'obligation d'entretien.....</i>	<i>464</i>
 <i>Chapitre premier :</i>		
	<i>Généralités.....</i>	<i>464</i>
 <i>Chapitre deuxième :</i>		
	<i>Le soutien fourni par un office spécialisé désigné par le canton</i>	<i>466</i>
§ 1	Remarques introductives.....	466
§ 2	L'aide à l'encaissement.....	467
	I. Le recouvrement des créances d'entretien dans un contexte relevant du droit interne	467
	A. Généralités	467
	B. Prestations fournies par l'office spécialisé.....	474
	C. Gratuité de l'aide au recouvrement ?	476
	II. Le recouvrement international des créances d'entretien	478
	A. La reconnaissance et l'exécution des titres de recouvrement.....	478
	B. L'aide au recouvrement.....	481
§ 3	Les avances de contributions d'entretien	482
	I. Généralités	482
	II. Conditions	483
	III. Etendue	484
	IV. Effets	485
	V. Fin des avances	488
	VI. Remboursement des avances.....	489

<i>Chapitre troisième :</i>	
<i>L'avis aux débiteurs</i>	490
§ 1 Généralités	490
§ 2 Nature	491
§ 3 Conditions.....	492
I. Une créance d'entretien constatée dans un titre exécutoire.....	492
II. Un défaut caractérisé de paiement.....	493
III. Un « tiers débiteur ».....	495
IV. Le respect de l'intangibilité du minimum vital du débiteur d'entretien	496
§ 4 Effets sur les droits du débiteur, du créancier et du tiers débiteur.....	497
§ 5 Mise en œuvre.....	498
I. Qualité pour agir et pour défendre	498
II. Procédure et maximes	499
III. For de l'avis aux débiteurs	500
IV. Contribution alimentaire encaissable	501
V. Rapport avec les saisies du droit des poursuites.....	501
 <i>Chapitre quatrième :</i>	
<i>Les sûretés</i>	502
§ 1 Généralités	502
§ 2 Conditions.....	503
§ 3 Mise en œuvre.....	504
I. Qualité pour agir et pour défendre	504
II. Procédure et maximes	504
III. Fixation des sûretés à fournir	505
IV. Exécution de la décision ordonnant la constitution de sûretés	506
 <i>Chapitre cinquième :</i>	
<i>Poursuites civiles et pénales</i>	507
§ 1 La poursuite pour dettes et faillite.....	507
I. Généralités	507
II. Les privilèges du créancier d'entretien.....	508
A. Participation privilégiée à la saisie (art. 111 LP)	508
B. Collocation privilégiée en première classe (art. 146 et 219 al. 4 let. c LP).....	508
C. Atteinte au minimum vital du débiteur.....	509
D. « Saisie privilégiée »	510
III. Particularités de la contribution d'entretien versée sous forme de capital.....	511
§ 2 La poursuite pénale.....	511

Septième partie :	
Le sort des enfants	513
<i>Chapitre premier :</i>	
<i>Généralités</i>	513
§ 1 Du contexte international.....	514
§ 2 La révision des droits parentaux	518
<i>Chapitre deuxième :</i>	
<i>L'autorité parentale et la garde</i>	521
§ 1 L'autorité parentale	521
I. Notion et finalité	521
II. Le principe du partage de l'autorité parentale	524
A. Présomption en faveur du partage de l'autorité parentale	526
B. Partage de l'autorité parentale et droit transitoire	529
III. L'exception au partage de l'autorité parentale	531
A. La place de l'art. 311 CC	532
B. Les critères d'exclusion du partage de l'autorité parentale	535
1. L'exception prononcée d'office	535
a. Conditions générales posées par la jurisprudence	536
b. Lignes directrices tirées de la pratique.....	537
2. Le choix du parent titulaire exclusif de l'autorité parentale	549
3. L'exception sur demande conjointe des parents.....	553
IV. Le droit de déterminer le lieu de résidence de l'enfant	555
A. Les contours du droit de déterminer le lieu de résidence de l'enfant	555
1. Notion et distinctions	555
2. L'analyse des liens avec l'autorité parentale.....	557
a. Le choix du lieu de résidence et ses conséquences	559
b. Cas particuliers	561
B. L'autorisation de changer le lieu de résidence de l'enfant	563
1. L'accord parental	563
2. Les critères de décision du juge	564
a. Les critères généraux	564
b. Les spécificités du déménagement à l'étranger.....	571
c. Les spécificités du déménagement interne.....	575
3. L'effet suspensif.....	577
4. Les conséquences et les moyens de prévenir un changement non autorisé de lieu de résidence de l'enfant	580
5. L'autorité compétente	583
a. A raison de la matière	583
b. A raison du lieu.....	585

§ 2	La garde	587
I.	Notion et finalité	587
II.	L'attribution de la garde.....	588
	A. La garde alternée.....	593
	1. Définition et cadre général.....	593
	2. Les critères fondamentaux	601
	a. Les compétences éducatives	601
	b. La capacité de communiquer et collaborer	602
	3. Les critères supplémentaires	604
	a. La situation géographique.....	604
	b. La stabilité	605
	c. La possibilité de s'occuper personnellement de l'enfant.....	606
	d. L'âge de l'enfant.....	609
	e. L'avis de l'enfant.....	611
	f. L'appartenance à une fratrie ou à un cercle social	612
	B. La garde exclusive	613
	1. Cadre général.....	613
	2. Les critères essentiels.....	614
	a. Les capacités éducatives et de collaboration.....	614
	b. Les relations personnelles entre parents et enfant et l'avis de l'enfant.....	616
	c. La prise en charge personnelle et la stabilité.....	617
	d. La capacité à favoriser les contacts entre l'enfant et l'autre parent.....	620
III.	La prise en charge	621
	A. Notion et distinctions	621
	B. Le partage du pouvoir décisionnel	624
	1. Les décisions courantes et urgentes	625
	2. L'impossibilité d'atteindre l'autre parent.....	629
	3. Les titulaires du pouvoir décisionnel exclusif.....	630
	4. Les conséquences du désaccord sur le partage du pouvoir décisionnel.....	632
 <i>Chapitre troisième :</i>		
<i>Les relations personnelles et le droit à l'information et aux renseignements.....</i>		
		634
§ 1	Les relations personnelles	634
I.	Fondement et distinction	634
II.	Les principes	638
	A. La nature et le rôle du droit aux relations personnelles.....	638
	B. La place de la volonté de l'enfant	642
III.	La réglementation.....	648
	A. Les principes et critères essentiels	648

B.	Les modalités	652
1.	Les modalités pratiques du droit aux relations personnelles	652
2.	L'étendue du droit de visite	653
3.	Le droit de visite exercé à l'étranger	657
4.	Le droit de visite et le droit de séjour en Suisse	659
IV.	Les limitations	662
A.	Le respect du devoir de loyauté	662
B.	Les causes de limitation et les mesures	663
C.	Les exigences du principe de la proportionnalité	671
1.	Cadre général	671
2.	Le droit de visite accompagné	673
3.	Les « contacts-souvenirs » et les contacts indirects	676
D.	L'exécution forcée des relations personnelles	677
1.	Sanctions indirectes	677
2.	Sanctions directes	681
3.	Aspects procéduraux de l'exécution forcée	682
V.	Eléments de procédure	682
A.	Répartition des compétences entre le juge matrimonial et l'autorité de protection	682
B.	Les spécificités relatives à l'expertise, l'audition et la représentation	685
C.	L'effet suspensif	688
§ 2	Le droit à l'information et aux renseignements	688
I.	Les titulaires	689
II.	Le contenu	690
A.	Le droit d'être informé par l'autre parent	691
B.	Le droit d'être entendu	693
C.	Le droit à l'information et aux renseignements de la part de tiers	694
III.	Les limitations	696
A.	L'application par analogie des limitations au droit aux relations personnelles	696
B.	L'exécution forcée	698
IV.	Du point de vue de l'enfant	698
 <i>Chapitre quatrième :</i>		
	<i>Les mesures de protection</i>	699
§ 1	Notion et finalité	699
§ 2	Les exigences du principe de la proportionnalité	701
§ 3	Les types de mesures de protection	703
I.	Les mesures non spécifiques	703
A.	Le rappel aux devoirs	704
B.	Les instructions	704
C.	La désignation d'une personne ou d'un office	707

II.	Les mesures spécifiques.....	708
A.	Les curatelles	708
1.	La curatelle d'assistance éducative	710
2.	La curatelle de surveillance des relations personnelles.....	711
3.	Les autres pouvoirs du curateur	716
B.	Le retrait du droit de déterminer le lieu de résidence de l'enfant	716
1.	Le retrait de l'enfant.....	720
2.	Le placement approprié de l'enfant.....	723
3.	Le placement dans une institution fermée ou un établissement psychiatrique	725
4.	L'interdiction de reprendre l'enfant placé.....	726
C.	Le retrait de l'autorité parentale	726
1.	Le retrait ordinaire	728
2.	Le retrait facilité.....	731
3.	Les effets du retrait	732
D.	Les mesures de protection des biens	734
1.	Les mesures préventives	734
2.	Les mesures de protection au sens strict	735
§ 4	Eléments de procédure	736
I.	Répartition des compétences entre le juge matrimonial et l'autorité de protection	736
II.	La « clause-péril ».....	740
<i>Chapitre cinquième :</i>		
	<i>La modification de la réglementation du sort de l'enfant</i>	<i>741</i>
§ 1	Les conditions	742
I.	Les conditions matérielles.....	742
II.	La qualité pour agir	747
§ 2	La compétence	749
I.	La compétence matérielle.....	749
A.	Le juge matrimonial	749
1.	La modification litigieuse	749
2.	Les mesures de protection de l'enfant.....	751
3.	Les voies de recours.....	752
B.	L'autorité de protection de l'enfant.....	753
1.	La modification consensuelle.....	753
2.	Le décès et la curatelle de portée générale du titulaire de l'autorité parentale	756
3.	Les mesures de protection de l'enfant.....	757
4.	Les voies de recours.....	759
II.	La compétence locale.....	759
§ 3	Le rétablissement de l'autorité parentale de plein droit	760

	<i>Chapitre sixième :</i>	
	<i>Les règles de procédure spécifiques.....</i>	761
§ 1	Généralités	761
§ 2	L'expertise	762
§ 3	L'audition de l'enfant	770
	I. Généralités	770
	II. Le principe de l'audition	773
	III. Les exceptions à l'audition.....	779
	A. Les « autres justes motifs »	780
	B. L'âge et ses conséquences.....	782
	C. La réalité pratique	786
	IV. Les modalités de l'audition	788
	A. Les modalités pratiques.....	788
	B. Le juge ou un tiers délégué	791
	C. La tenue d'un « procès-verbal ».....	795
	V. Les voies de recours	797
§ 4	La représentation de l'enfant.....	800
	I. Généralités	800
	II. L'institution d'une curatelle procédurale	802
	A. L'examen d'office de la nécessité d'une curatelle	802
	B. L'institution d'une curatelle sur demande de l'enfant capable de discernement	807
	III. La désignation et les attributions du curateur.....	809
	A. La désignation du curateur	809
	B. Les attributions du curateur.....	813
	IV. Les frais de représentation.....	818
	V. Les voies de recours	821
§ 5	La communication de la décision à l'enfant.....	821

Huitième partie :

Les mesures provisionnelles et la procédure de divorce..... 825

	<i>Chapitre premier :</i>	
	<i>Les mesures provisionnelles.....</i>	825
§ 1	Généralités	825
§ 2	Le droit à la vie séparée	826
§ 3	Les mesures provisionnelles	828
	I. Généralités	828
	A. Dans le procès en divorce	828
	B. Dans le procès en modification ou en complément du jugement de divorce	829
	II. Le catalogue des mesures provisionnelles.....	830
	A. Généralités	830

B.	L'entretien de la famille	832
1.	L'art. 163 CC comme fondement de l'entretien.....	832
2.	Les méthodes de calcul, en particulier la méthode fondée sur le minimum vital	834
3.	Les situations financières confortables	838
4.	Les ressources à prendre en considération, en particulier le revenu hypothétique, le revenu de l'indépendant, la prise en compte éventuelle de la fortune	840
5.	Le concubinage pendant la procédure de divorce	848
6.	Entretien du conjoint vs entretien des enfants.....	849
7.	Entretien et prévoyance professionnelle	850
C.	Sort des enfants	850
D.	Logement et mobilier de ménage	852
E.	Séparation de biens	855
F.	Avis aux débiteurs.....	857
G.	Devoir de renseigner	858
H.	<i>Provisio ad litem</i>	859
I.	Mesures contre les violences domestiques	862
J.	Autres mesures.....	862
III.	Validité temporelle.....	864
A.	Compétence dès la litispendance.....	864
B.	La rétroactivité éventuelle de la décision portant sur l'entretien	866
C.	Retrait ou rejet de la demande en divorce	867
D.	Prolongation au-delà du jugement de divorce	868
E.	La modification des mesures provisionnelles.....	871
IV.	Procédure	876
A.	For et compétence matérielle	876
B.	Procédure (survol).....	877
C.	Frais, notification et exécution	882
D.	Recours	884
1.	Recours cantonal.....	884
2.	Recours fédéral	886
 <i>Chapitre deuxième :</i>		
	<i>Les règles de compétence</i>	891
§ 1	La compétence locale.....	891
I.	Le for alternatif et impératif au domicile de l'un des époux	892
A.	Le for alternatif et impératif.....	892
B.	Le domicile des époux	892
C.	Le moment déterminant	894
II.	Les procédures concernées.....	895
III.	Connexité et demande reconventionnelle.....	897
§ 2	La compétence matérielle	898

§ 3	Les compétences en matière de partage de la prévoyance	901
	I. En cas d'accord des époux	901
	II. En l'absence de convention.....	901
§ 4	Excursus : For et droit applicable en matière internationale	902
	I. For de l'action en divorce ou en séparation de corps	902
	II. Droit applicable à l'action en divorce	904
	III. Règles spéciales	905
	A. Les mesures provisoires	905
	B. Les effets du divorce	908
	C. Action en modification ou en complément	909
	D. Reconnaissance des décisions étrangères	910
	E. Partage de la prévoyance professionnelle	911
	1. Tribunal compétent en matière de partage de prévoyance professionnelle	911
	a. A l'égard d'avoirs de prévoyance en Suisse	911
	b. A l'égard d'avoirs de prévoyance à l'étranger	912
	2. Droit applicable.....	912
	3. Reconnaissance des décisions étrangères.....	913
	a. Décisions visant des avoirs en Suisse	913
	b. Décisions visant des avoirs étrangers.....	913
	F. Principe de l'unité du jugement	914
	<i>Chapitre troisième :</i>	
	<i>L'acte introductif, la litispendance et les parties à la procédure.....</i>	
		914
§ 1	L'acte introductif et la litispendance	914
	I. Généralités	914
	II. Le début de la litispendance	915
	III. L'acte introductif d'instance	916
	A. La requête commune	916
	B. La demande unilatérale	916
	IV. La durée de la litispendance	917
	V. Les effets de la litispendance	918
	A. La fixation du for et l'impossibilité de porter le même litige devant un autre juge.....	918
	B. La fixation de l'objet de la demande.....	919
	C. Pas d'obligation de poursuivre le procès.....	919
	D. La durée de la séparation.....	920
	E. L'autorisation de vie séparée (art. 275 CPC)	920
	F. La protection provisoire fondée sur l'art. 276 CPC.....	921
	G. La dissolution du régime matrimonial et le partage de la prévoyance professionnelle	921
§ 2	Les parties à la procédure.....	922
	I. Qualité pour agir en général	922
	II. Epoux demandeur faisant l'objet d'une mesure de curatelle.....	924